

# Le meurtre de Samuel Paty et ses conséquences pour la communauté musulmane en France

Une étude comparative entre Le Figaro et Le Monde

E. Elverdink | 6597440  
MÉMOIRE DE BACHELOR |  
UNIVERSITEIT UTRECHT  
*Franse taal en cultuur 2018-2021*  
Sous la direction de Dr. M.C. Foux



## Résumé

Ce mémoire a examiné les mesures prises en réponse à l'attaque de Samuel Paty le 16 octobre 2020. Ce jour-là, le professeur français a été décapité par un Tchétchène de 18 ans, après qu'une leçon qu'il avait donnée avait provoqué beaucoup de remous. Pendant ce cours, qui portait sur la liberté d'expression, il avait montré des caricatures de Mahomet, ce qui n'avait pas été apprécié par le parent d'un des élèves de l'école. En réponse, ce parent a réalisé une vidéo dans laquelle il demandait le renvoi de l'enseignant, ce qui a incité l'auteur du crime à assassiner l'enseignant.

Dans ce mémoire, nous avons étudié l'impact sur la communauté musulmane en France, des mesures qui ont été prises pour réduire la menace terroriste dans le pays, après l'assassinat de Samuel Paty. Afin d'étudier cet impact, nous avons utilisé des articles de deux journaux, à savoir Le Figaro et Le Monde. Les articles ont ensuite été comparés afin de déterminer si le contexte politique des journaux avait une influence sur la représentation de l'information concernant les mesures prises après l'attentat contre le professeur français. Cette recherche a montré qu'il y avait effectivement une différence dans la façon dont les informations étaient représentées. Le journal Le Monde se montre critique à l'égard des décisions prises par le gouvernement et donne une grande place à la voix de la communauté musulmane. Le Figaro, en revanche, donne l'impression d'être plus en phase avec les décisions prises par le gouvernement, et il ne met pas autant en avant la voix de la communauté musulmane dans ses articles, ce que Le Monde lui, fait.

# Contenu

1. Introduction.....	4
2. La laïcité en France: un concept controversé.....	6
2.1 La loi de 1905.....	6
2.2 La loi de 2004.....	7
2.3 La loi de 2010.....	8
3. La lutte contre les séparatismes.....	9
3.1. Le discours de Macron depuis les Mureaux.....	10
3.2. Mesures prises après l'assassinat de Samuel Paty.....	11
4. Les conséquences des mesures prises représentées dans Le Figaro.....	12
4.1 La dissolution du CCIF et de Barakacity dans Le Figaro.....	12
4.2 Les résultats d'une vigilance accrue et des contrôles dans Le Figaro.....	13
4.3 La fermeture de la mosquée du Pantin dans Le Figaro.....	14
5. Les conséquences des mesures prises représentées dans Le Monde.....	15
5.1 La dissolution du CCIF et de Barakacity dans Le Monde.....	15
5.2 Les résultats d'une vigilance accrue et des contrôles dans Le Monde.....	16
5.3 La fermeture de la mosquée du Pantin dans Le Monde.....	17
6. Comparaison entre Le Figaro et Le Monde.....	18
6.1 Analyse quantitative.....	18
6.2 Analyse qualitative.....	19
7. Conclusion.....	23
8. Bibliographie.....	24

## 1. Introduction

« Je vais proposer la dissolution du CCIF et de BarakaCity, des associations ennemies de la République. Il faut arrêter d'être naïfs et voir la vérité en face : il n'y a aucun accommodement possible avec l'islamisme radical. Tout compromis est une compromission.»<sup>1</sup> fut la réaction de Gérard Darmanin, ministre de l'Intérieur en France, après l'attaque contre l'enseignant français Samuel Paty.

Le 16 octobre 2020, Samuel Paty, professeur d'histoire et de sciences sociales, a été décapité en pleine rue dans la ville française de Conflans-Sainte-Honorine par un jeune Tchétchène de 18 ans radicalisé. L'attaque s'est produite au moment où se tenait en France le procès des auteurs de l'attentat de 2015 contre la rédaction du journal Charlie Hebdo et peu après le discours d'Emmanuel Macron aux Mureaux, commune des Yvelines, dans lequel il avait annoncé renforcer la loi sur la laïcité en France<sup>2</sup> et dans lequel il a constaté que « l'islam est une religion qui vit une crise aujourd'hui, partout dans le monde.<sup>3</sup> »

La réaction du Collectif contre l'islamophobie en France (CCIF) sur l'annonce de Darmanin était qu'une telle mesure adresserait « un message terrible aux citoyens de confession musulmane : « vous n'avez pas le droit de défendre vos droits »<sup>4</sup>. Le concept de laïcité qui est inscrit dans la constitution française depuis 1905 et qui établit la séparation de l'Eglise et de l'Etat<sup>5</sup> semble à nouveau faire l'objet de controverses suite aux nouvelles mesures prises par le gouvernement après l'assassinat de Samuel Paty.<sup>6</sup>

Dans ce mémoire nous allons analyser quel a été l'impact des mesures prises par le gouvernement après l'assassinat de Samuel Paty sur la communauté musulmane en France en comparant deux journaux français, à savoir Le Figaro et Le Monde. La question de recherche sera la suivante : « *Dans quelle mesure y a-t-il une différence dans la manière dont l'impact des mesures prises, suite à l'attentat de Samuel Paty, sur la communauté musulmane en France est représenté dans Le Figaro et Le Monde ?* ». Comme Le Figaro est connu comme un journal de droite, libéral et conservateur<sup>7</sup> et Le Monde comme un journal de centre-

---

<sup>1</sup> Darmanin, G. [@GDarmanin]. (2021, octobre 19). *Je vais proposer la dissolution du CCIF et de BarakaCity, des associations ennemies de la République. Il faut arrêter d'être* [Tweet]. Twitter. Consulté le 6 avril 2021, de <https://twitter.com/GDarmanin/status/1318090336384782336>

<sup>2</sup> Assassinat de Samuel Paty. *Wikipedia*. Consulté le 6 avril 2021, de [https://fr.wikipedia.org/wiki/Assassinat\\_de\\_Samuel\\_Paty](https://fr.wikipedia.org/wiki/Assassinat_de_Samuel_Paty)

<sup>3</sup> Élysée. (2020, octobre 2). *La République en actes : discours et conférence de presse du Président depuis Les Mureaux*. [Vidéo]. YouTube. Consulté le 6 avril 2021, de [https://www.youtube.com/watch?v=dcIDKr9mJ7c&feature=emb\\_title](https://www.youtube.com/watch?v=dcIDKr9mJ7c&feature=emb_title)

<sup>4</sup> Auteur inconnu. (2020, novembre 27). *Le Collectif contre l'islamophobie en France prend les devants sur le gouvernement en annonçant sa dissolution*. *Le Monde*. Consulté le 6 avril 2021, de [https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/11/27/le-collectif-contre-l-islamophobie-en-france-se-dissout-pour-eviter-sa-dissolution-par-le-gouvernement\\_6061417\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/11/27/le-collectif-contre-l-islamophobie-en-france-se-dissout-pour-eviter-sa-dissolution-par-le-gouvernement_6061417_3224.html)

<sup>5</sup> *Loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Eglises et de l'Etat*. (1905, décembre 9). République française. Consulté le 6 avril 2021, de <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000508749/>

<sup>6</sup> Benoist, C. (2020, octobre 23). *Is France's response to Samuel Paty murder deepening divisions?* *Middle East Eye*. Consulté le 6 avril 2021, de <https://www.middleeasteye.net/news/france-samuel-paty-murder-macron-muslim-repression>

<sup>7</sup> *Le Figaro*. *Wikipedia*. Consulté le 6 avril 2021, de [https://fr.wikipedia.org/wiki/Le\\_Figaro](https://fr.wikipedia.org/wiki/Le_Figaro)

gauche<sup>8</sup>, nous examinerons si le contexte politique du journal influence la représentation des nouvelles concernant cette thématique.

Dans la première partie de ce mémoire nous contextualiserons le sujet en abordant le concept de laïcité qui est inscrit dans la Constitution française depuis 1905. Ce concept et son durcissement juridique en 2004 et 2010 ont suscité de nombreuses controverses, notamment au sein de la communauté musulmane de France, que nous traiterons ensuite. L'attaque contre Samuel Paty a eu lieu peu après le discours d'Emmanuel Macron sur la lutte contre les séparatismes qu'il a prononcé depuis Les Mureaux le 2 octobre 2020<sup>9</sup>, discours que nous aborderons dans notre deuxième partie. Ensuite, nous traiterons les mesures prises après l'attentat contre Samuel Paty. Dans la troisième partie, nous aborderons des articles sur ce sujet dans *Le Figaro* de la période allant de l'attaque du 16 octobre 2020 jusqu'au 24 octobre 2020, puis nous ferons de même pour *Le Monde*. Nous aborderons ici les articles qui traitent spécifiquement du contenu des mesures prises et de leurs conséquences. Ensuite, une analyse quantitative ainsi qu'une analyse qualitative seront faites dans lesquelles nous comparerons les journaux *Le Figaro* et *Le Monde*, après quoi nous répondrons à la question principale de ce mémoire.

---

<sup>8</sup> *Le Monde*. *Wikipedia*. Consulté le 6 avril 2021, de [https://fr.wikipedia.org/wiki/Le\\_Monde](https://fr.wikipedia.org/wiki/Le_Monde)

<sup>9</sup> Élysée. (2020, octobre 2). La République en actes : discours et conférence de presse du Président depuis Les Mureaux. [Vidéo]. YouTube. Consulté le 6 avril 2021, de [https://www.youtube.com/watch?v=dcIDKr9mJ7c&feature=emb\\_title](https://www.youtube.com/watch?v=dcIDKr9mJ7c&feature=emb_title)

## 2. La laïcité en France: un concept controversé

Qu'est-ce que la laïcité ? Selon le Larousse la laïcité peut être définie comme « la conception et l'organisation de la société fondée sur la séparation de l'Église et de l'État et qui exclut les Églises de l'exercice de tout pouvoir politique ou administratif, et, en particulier, de l'organisation de l'enseignement »<sup>10</sup> Cette valeur fondamentale de la société française n'est pas du goût de tout le monde et a suscité, depuis les années 1980, beaucoup de bruit et de controverses. Car où fixer la limite de la séparation de l'Église et de l'État ? Un État indépendant qui « garantit le libre exercice des cultes ». Mais est-ce vraiment le cas ? Cette identité indépendante et les règles qui l'accompagnent ne créent-elles pas en fait des restrictions pour les citoyens français religieux ? Le concept de laïcité a conduit une partie des musulmans français à ne plus se sentir partie prenante de la société française et à ne plus pouvoir s'identifier aux valeurs fondamentales de l'État français. Cela a-t-il influencé la radicalisation de certains musulmans dans le pays, certains étant même capables de mener une attaque terroriste dans le pays ? Pour mieux comprendre le contexte de l'attaque contre le professeur de français Samuel Paty, ce chapitre abordera les origines de la laïcité et l'agitation qui l'a entourée. Les lois qui ont été établies concernant le concept de laïcité seront développées ci-dessous par ordre chronologique.

### 2.1 La loi de 1905

Avec la Révolution française de 1789, le "droit divin" en vigueur à l'époque, qui faisait du catholicisme la religion dominante dans le pays, a pris fin.<sup>11</sup> La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen constate que « Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi »<sup>12</sup> et a été le premier pas vers la laïcité en France.

Les idées de la Révolution française selon lesquelles tout n'est pas déterminé par l'influence divine, mais que l'utilisation de son propre esprit est avant tout le moyen d'influencer le monde, ont été poursuivies par le ministre de l'Instruction publique Jules Ferry qui est considéré comme l'une des grandes figures de l'établissement de la laïcité dans la société française. Il a veillé à ce que l'éducation ne soit plus influencée par la religion, mais a préconisé un nouveau système éducatif conforme aux valeurs de la République française. En collaboration avec Paul Bert, qui a lui aussi été ministre de l'Instruction publique, l'enseignement obligatoire a été introduit et l'enseignement primaire est devenu gratuit.<sup>13</sup>

---

<sup>10</sup> Laïcité. Dans *Larousse*. Consulté le 6 avril 2021, de <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/la%20c3%afcit%20a9/45938>

<sup>11</sup> Un peu d'histoire. (2017, mai 31). Ministère de l'Intérieur. Consulté le 8 avril 2021, de <https://www.interieur.gouv.fr/Archives/Archives-des-dossiers/2017-Dossiers/La-laicite/Un-peu-d-histoire#:~:text=La%20loi%20du%209%20d%C3%A9cembre,le%20pilier%20des%20institutions%20la%20C3%AFques.>

<sup>12</sup> La déclaration des droits de l'homme et du citoyen. (s.d.). Élysée. Consulté le 8 avril 2021, de <https://www.elysee.fr/la-presidence/la-declaration-des-droits-de-l-homme-et-du-citoyen>

<sup>13</sup> Histoire de la laïcité en France. *Wikipedia*. Consulté le 8 avril 2021, de [https://fr.wikipedia.org/wiki/Histoire\\_de\\_la\\_la%20c3%AFcit%20a9\\_en\\_France](https://fr.wikipedia.org/wiki/Histoire_de_la_la%20c3%AFcit%20a9_en_France)

En 1905, la laïcité a été inscrite dans la constitution française, ce qui a entraîné une séparation définitive de l'Église et de l'État. Les deux articles principaux de la loi sont formulés comme suit:

1) « La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public. »

2) « La République ne reconnaît, ne salarie, ni ne subventionne aucun culte. »<sup>14</sup>

En 2004 et en 2010, deux nouvelles lois, qui seront décrites ci-dessous, ont été ajoutées concernant l'application de la laïcité.

## 2.2 La loi de 2004

À la fin des années 1980, le voile a donné lieu à un certain nombre de conflits autour du thème de la laïcité. Comme le prévoit la Constitution de 1905, l'État n'est lié à aucune religion et la liberté de culte s'applique à chaque citoyen français. L'éducation doit être neutre, mais qu'en est-il du port du voile ? Est-ce que cela va à l'encontre de la neutralité de l'éducation ou est-ce que cela compte pour la liberté de culte ?

En juin 1989, Le Quotidien de Paris publie un article sur le port du foulard accompagné d'une photo montrant des enfants d'origine étrangère, article intitulé : « Tout le problème de l'intégration. ». Trois mois plus tard, une lettre envoyée par un enseignant du secondaire aux parents de plusieurs élèves portant un foulard a fait grand bruit. Dans cette lettre, il écrit « Notre objectif est de limiter l'extériorisation excessive de toute appartenance religieuse ou culturelle. Je vous prie de leur donner la consigne de respecter le caractère laïc de notre établissement. » Les parents refusent que leurs filles aillent à l'école sans foulard. En conséquence, celles-ci sont renvoyées de l'école. Bien que les filles soient finalement autorisées à réintégrer l'école, après un compromis entre les parents et l'école, dans lequel il est convenu que les filles enlèvent leur foulard à l'entrée de l'école et le remettent à la sortie, « l'Affaire de Creil » ne passe pas inaperçue.<sup>1516</sup> En octobre 1989, de nouveaux rapports faisaient état de filles et de femmes qui se voyaient refuser l'accès à l'école parce qu'elles

---

<sup>14</sup> Loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Eglises et de l'Etat. (1905, décembre 9). République française. Consulté le 8 avril 2021, de <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000508749/>

<sup>15</sup> Le Monde. (1989, octobre 21). Islam et laïcité Le port du foulard à l'école pose le problème de l'intégration. Consulté le 8 avril 2021, de [https://www.lemonde.fr/archives/article/1989/10/21/islam-et-laicite-le-port-du-foulard-a-l-ecole-pose-le-probleme-de-l-integration\\_4136202\\_1819218.html](https://www.lemonde.fr/archives/article/1989/10/21/islam-et-laicite-le-port-du-foulard-a-l-ecole-pose-le-probleme-de-l-integration_4136202_1819218.html)

<sup>16</sup> Le Monde. (1989, novembre 25). L'école... après le voile Dans l'attente de l'avis du Conseil d'Etat sur le foulard islamique le débat a changé de dimension. Consulté le 8 avril 2021, de [https://www.lemonde.fr/archives/article/1989/11/25/l-ecole-apres-le-voile-dans-l-attente-de-l-avis-du-conseil-d-etat-sur-le-foulard-islamique-le-debat-a-change-de-dimension\\_4131106\\_1819218.html](https://www.lemonde.fr/archives/article/1989/11/25/l-ecole-apres-le-voile-dans-l-attente-de-l-avis-du-conseil-d-etat-sur-le-foulard-islamique-le-debat-a-change-de-dimension_4131106_1819218.html)

portaient un foulard.<sup>17</sup> Pendant des années après et encore aujourd'hui, le foulard reste un sujet de discussion et donne lieu à de nombreux débats.<sup>18</sup><sup>19</sup>

Le nombre d'incidents au cours desquels des filles se sont vu refuser l'accès à l'école parce qu'elles portaient un foulard, a continué à augmenter au cours des années suivantes et des actions en justice ont été engagées. En décembre 2003, le président Jacques Chirac décide d'interdire le port de symboles religieux. Avec l'approbation du parlement, une nouvelle loi a été élaborée en 2004 qui stipule que « dans les écoles, les collèges et les lycées publics, le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit. Le règlement intérieur rappelle que la mise en œuvre d'une procédure disciplinaire est précédée d'un dialogue avec l'élève. »<sup>20</sup>

### 2.3 La loi de 2010

Le port de vêtements liés à la religion reste un sujet de discussion qui a conduit en 2010 à une nouvelle loi stipulant que « Nul ne peut, dans l'espace public, porter une tenue destinée à dissimuler son visage »<sup>21</sup> Le fait de cacher le visage poserait des problèmes d'identification des personnes. À l'heure où les attaques terroristes sont de plus en plus fréquentes dans le monde, il est encore plus important de pouvoir identifier correctement les personnes.

Le 2 mars 2011, une circulaire a été publiée par François Fillon, alors Premier ministre français, dans laquelle il proclame que « Se dissimuler le visage, c'est porter atteinte aux exigences minimales de la vie en société. Cela place en outre les personnes concernées dans une situation d'exclusion et d'infériorité incompatible avec les principes de liberté, d'égalité et de dignité humaine affirmés par la République française. La République se vit à visage découvert. Parce qu'elle est fondée sur le rassemblement autour de valeurs communes et sur la construction d'un destin partagé, elle ne peut accepter les pratiques d'exclusion et de rejet, quels qu'en soient les prétextes ou les modalités »<sup>22</sup> La question se pose de savoir si le port d'un voile intégral est un signe d'oppression ou si c'est justement le fait de ne pas être autorisé à porter un voile intégral qui peut être qualifié d'oppression. Alors que dans la société occidentale, le voile est considéré comme un signe d'oppression et de domination

---

<sup>17</sup> Voile islamique dans les écoles en France. *Wikipedia*. Consulté le 8 avril 2021, de [https://fr.wikipedia.org/wiki/Voile\\_islamique\\_dans\\_les\\_%C3%A9coles\\_en\\_France#L'affaire\\_de\\_Creil\\_\(septembre\\_1989\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Voile_islamique_dans_les_%C3%A9coles_en_France#L'affaire_de_Creil_(septembre_1989))

<sup>18</sup> Le Figaro. (2018, juillet 27). L'affaire des «foulards de Creil» : la République laïque face au voile islamique. Consulté le 8 avril 2021, de <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/2018/07/27/01016-20180727ARTFIG00053-l-affaire-des-foulards-de-creil-la-republique-laique-face-au-voile-islamique.php>

<sup>19</sup> Le Monde. (2021, février 4). Loi « séparatisme » : à l'Assemblée, la droite impose le débat sur le voile. Consulté le 8 avril 2021, de [https://www.lemonde.fr/politique/article/2021/02/04/loi-separatisme-a-l-assemblee-la-droite-impose-le-debat-sur-le-voile\\_6068753\\_823448.html](https://www.lemonde.fr/politique/article/2021/02/04/loi-separatisme-a-l-assemblee-la-droite-impose-le-debat-sur-le-voile_6068753_823448.html)

<sup>20</sup> LOI n° 2004-228 du 15 mars 2004 encadrant en application du principe de laïcité, le port de signes ou de tenues manifestant une appartenance religieuse dans les écoles, collèges et lycées publics (1). (2004, mars 15). République française. Consulté le 8 avril 2021, de <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000417977/>

<sup>21</sup> LOI n° 2010-1192 du 11 octobre 2010 interdisant la dissimulation du visage dans l'espace public (1). (2010, octobre 12). République française. Consulté le 22 avril 2021, de <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGITEXT000022912210/>

<sup>22</sup> Légifrance. (2011, mars 2). Circulaire du 2 mars 2011 relative à la mise en œuvre de la loi n° 2010-1192 du 11 octobre 2010 interdisant la dissimulation du visage dans l'espace public (Nr. PRMC1106214C). Consulté le 22 avril 2021, de <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000023654701>

masculine, de nombreuses femmes musulmanes le voient de manière très différente. Elles considèrent le voile comme un moyen d'être respectée en tant que femme et de ne pas être considérée comme un objet de convoitise par les hommes. Le niqab ne leur est pas imposé par leurs maris, non, c'est l'inverse. Émilie König, une femme musulmane, raconte qu'elle a rompu ses fiançailles après que son petit ami lui a demandé d'arrêter de porter le niqab. Ainsi, elle dit : « Moi, j'ai refusé carrément la main du frère. Je n'ai pas à retirer mon niqab! Je me suis désavouée de dounya [monde matériel], il est donc hors de question que je revienne sur mes positions passées qui sont pour moi maintenant péchés. »<sup>23</sup> Les valeurs de la société française semblent donc être en contradiction complète avec les croyances des musulmans français. Par conséquent, la loi de 2010 ne semble pas atteindre les résultats escomptés. Selon le Ministère de l'Intérieur de nombreuses femmes continuent à porter le voile intégral.<sup>24</sup> Il est même déclaré que « la démarche de se voiler entièrement est moins de l'ordre du religieux au sens strict, que de l'affirmation identitaire, surtout depuis son interdiction en 2010. Les femmes qui le portent aujourd'hui transgressent un interdit pour s'affirmer au-delà du respect de la loi. »<sup>25</sup> La laïcité en France reste donc un sujet de grande controverse.

Dans le chapitre ci-dessous, nous verrons comment le gouvernement traite cette controverse qui existe dans la société française et comment on a essayé de lutter contre l'islam radical en France.

### 3. La lutte contre les séparatismes

Le fait qu'il y ait des tensions en France entre la communauté musulmane et le gouvernement français n'est pas nouveau. Mais avec l'attentat contre Charlie Hebdo en 2015, l'islam, non seulement en France mais dans le monde entier, se voit attribuer une connotation négative par les actes de terrorisme qui sont cautionnés « au nom d'Allah ». Une longue liste d'attaques en France suit.<sup>26</sup> La même année, le 3 février, une nouvelle attaque terroriste a lieu à Nice où 3 soldats gardant un centre communautaire juif sont attaqués au couteau. En juin, Yassin Salhi commet un attentat dans une usine industrielle qui fait un mort et deux blessés. Au mois d'août suivant, une attaque dans le Thalys a été évitée lorsque des passagers ont immobilisé le terroriste. Le 13 novembre, plusieurs attentats ont eu lieu dans la même soirée, faisant 129 morts et 354 blessés.<sup>27</sup> Dans les années qui ont suivi, de nombreux autres attentats ont eu lieu, dont le plus connu est celui de Nice en juillet 2016, lorsqu'un camion a foncé dans la foule, faisant 86 morts et 458 blessés.<sup>28</sup> Avec une liste d'actes terroristes qui s'allonge de plus en

---

<sup>23</sup> De Féo, A. (2016, octobre 11). Le niqab, une revanche des femmes? Slate. Consulté le 26 avril 2021, de <http://www.slate.fr/story/125391/niqab-inversion-de-dominacion>

<sup>24</sup> Agence France Presse. (2016, octobre 11). Loi sur le voile intégral : plus de 1 600 verbalisations en six ans. Consulté le 26 avril 2021, de [https://www.francetvinfo.fr/societe/justice/loi-sur-le-voile-integral-plus-de-1-600-verbalisations-en-six-ans\\_1867349.html](https://www.francetvinfo.fr/societe/justice/loi-sur-le-voile-integral-plus-de-1-600-verbalisations-en-six-ans_1867349.html)

<sup>25</sup> De Féo, A. (2016, octobre 11). Le niqab, une revanche des femmes? Slate. Consulté le 26 avril 2021, de <http://www.slate.fr/story/125391/niqab-inversion-de-dominacion>

<sup>26</sup> Chronologie des actes terroristes en France. *Wikipedia*. Consulté le 8 octobre 2021, de [https://fr.wikipedia.org/wiki/Chronologie\\_des\\_actes\\_terroristes\\_en\\_France](https://fr.wikipedia.org/wiki/Chronologie_des_actes_terroristes_en_France)

<sup>27</sup> Attentats du 13 novembre 2015 en France. *Wikipedia*. Consulté le 8 mai 2021, de [https://fr.wikipedia.org/wiki/Attentats\\_du\\_13\\_novembre\\_2015\\_en\\_France](https://fr.wikipedia.org/wiki/Attentats_du_13_novembre_2015_en_France)

<sup>28</sup> Attentat du 14 juillet 2016 à Nice. *Wikipedia*. Consulté le 8 mai 2021, de [https://fr.wikipedia.org/wiki/Attentat\\_du\\_14\\_juillet\\_2016\\_%C3%A0\\_Nice](https://fr.wikipedia.org/wiki/Attentat_du_14_juillet_2016_%C3%A0_Nice)

plus, la menace terroriste en France devient de plus en plus élevée. Une raison pour Macron de durcir sa politique. Dans la prochaine section, nous examinerons le discours prononcé par M. Macron, dans lequel il a annoncé sa volonté de renforcer la lutte contre l'islam radical.

### 3.1 Le discours de Macron depuis Les Mureaux

La lutte contre l'islamisme radical est un problème complexe auquel la France est confrontée. Le 1er octobre 2020, Emmanuel Macron a prononcé un discours depuis Les Mureaux dans lequel il a annoncé et détaillé la proposition d'une nouvelle loi qui affinerait la lutte contre les séparatismes. « L'islam est une religion qui vit une crise aujourd'hui, partout dans le monde. », constate-t-il. « Ce qui est aujourd'hui notre défi c'est de lutter contre la dérive de certains au nom de la religion en veillant à ce que ne soient pas visés ceux qui veulent croire en l'islam et sont pleinement citoyens de notre République. » La loi permettra, entre autres, de mieux contrôler les associations. Les associations financées par un pays autre que la France devront signer un traité d'adhésion aux valeurs de la République. En outre, l'enseignement à l'école sera obligatoire dès l'âge de 3 ans, afin de limiter au maximum l'enseignement à domicile. « [Il nous faut] essayer ensemble de bâtir une organisation qui va nous permettre, je l'espère, je le crois, de construire un islam des Lumières dans notre pays. C'est-à-dire un islam qui puisse être en paix avec la République, en respectant toutes les règles de séparation et en permettant d'apaiser toutes les voix. Ce n'est pas le travail de l'État de structurer l'islam. Mais nous devons, nous, permettre, accompagner cette émergence, et c'est ce que ce dialogue, toute cette préparation nous a permis de faire. »<sup>29</sup>

Les nouvelles mesures à prendre annoncées par Macron ne sont pas du goût de tous. Tarik Touahria, le président de la Fédération des centres sociaux de France, réagit « le président n'a pas inversé le regard que l'on porte sur les quartiers et leurs habitants. Il faut les contrôler, les réprimer... au lieu de penser le social autrement, Macron a réaffirmé la logique de suspicion »<sup>30</sup>. Des réactions négatives sont également entendues du côté de la communauté musulmane. Anouar Kbibech, ancien président du Conseil français du culte musulman (CFCM) et actuellement à la tête du Rassemblement des musulmans de France, répond « Tout le monde s'accorde sur la nécessité de former des imams français, mais le discours des Mureaux a créé un malaise au sein de la communauté et une grande inquiétude sur l'application des normes. Emmanuel Macron a mis l'islam à part et dressé une présomption de culpabilité à l'égard des musulmans. »<sup>31</sup>

---

<sup>29</sup> Élysée. (2020, octobre 2). La République en actes : discours et conférence de presse du Président depuis Les Mureaux. [Vidéo]. YouTube. Consulté le 6 avril 2021, de [https://www.youtube.com/watch?v=dcIDKr9mJ7c&feature=emb\\_title](https://www.youtube.com/watch?v=dcIDKr9mJ7c&feature=emb_title)

<sup>30</sup> Couvelaire, L. (2020, octobre 3). Le volet social du plan contre le « séparatisme » déçoit politiques et associatifs des quartiers. Le Monde. Consulté le 27 avril 2021, de [https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/10/03/le-volet-social-du-plan-contre-le-separatisme-decoit-politiques-et-associatifs-des-quartiers\\_6054641\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/10/03/le-volet-social-du-plan-contre-le-separatisme-decoit-politiques-et-associatifs-des-quartiers_6054641_3224.html)

<sup>31</sup> Le Normand, X. (2020, octobre 14). « Séparatisme », le malaise des Français musulmans. La Croix. Consulté le 27 avril 2021, de <https://advance-lexis-com.proxy.library.uu.nl/document/?pdmfid=1516831&crd=4e4be749-4a24-4368-a12c-70955888935a&pddocfullpath=%2Fshared%2Fdocument%2Fnews%2Furn%3AcontentItem%3A612F-MW91-JCST-T012-0000->



: il n'y a aucun accommodement possible avec l'islamisme radical. Tout compromis est une compromission.»<sup>34</sup>

#### 4. Les conséquences des mesures prises représentées dans Le Figaro

Tant dans ce chapitre que dans le chapitre suivant, plusieurs articles de journaux seront examinés. Le chapitre 4 traitera des articles de presse du journal Le Figaro et le chapitre 5 traitera des articles de presse du journal Le Monde. Ces deux journaux ont été choisis parce que Le Monde s'identifie comme un journal de centre-gauche<sup>35</sup> et Le Figaro comme un journal de droite<sup>36</sup>. Les deux journaux ont donc un public différent, ce qui peut influencer les informations contenues dans les articles. Comme décrit dans un article de Maurice Mouillaud (1968), le public d'un journal a une certaine attente de l'information qu'on lui donne à lire. Un journal ne fournit pas d'informations de manière objective, mais répond à l'attente du lecteur, ce qui fait que les informations d'un journal sont présentées différemment de celles d'un autre journal.<sup>37</sup> Dans les trois chapitres qui suivent, nous allons voir si c'est également le cas pour les deux journaux que nous examinons ici.

Dans le prochain chapitre, nous traitons d'abord quelques articles de Le Figaro, puis nous nous pencherons sur quelques articles de Le Monde dans le chapitre 5. Les chapitres sont divisés en différents sous-titres, chacun traitant d'une mesure distincte prise après l'attaque contre Samuel Paty. Pour chaque mesure que nous examinons dans Le Figaro, nous le ferons également pour Le Monde. Après avoir traité plusieurs articles des deux journaux, nous ferons dans le chapitre 6 une comparaison entre les différents articles pour voir s'il y a une différence dans la présentation des informations entre Le Figaro et Le Monde.

##### 4.1 La dissolution du CCIF et de Barakacity dans Le Figaro

L'une des mesures prises après l'attentat contre Samuel Paty a été la dissolution des organisations CCIF et Barakacity. Le Collectif contre l'islamophobie en France (CCIF) est une association ayant pour objectif de lutter contre « l'ensemble des actes de rejet, de discrimination ou de violence perpétrés contre des institutions ou des individus en raison de leur appartenance, réelle ou supposée, à la religion musulmane »<sup>38</sup>. Barakacity est une ONG internationale musulmane qui se définit comme une « association humanitaire et de bienfaisance basée sur les valeurs islamiques, qui a pour vocation d'aider les populations les plus démunies en France et à l'international par des opérations humanitaires de développement et d'aides sociales en France et dans le monde. Barakacity participe aussi à l'élaboration de projets de développement durable, mène des recherches et des actions visant

---

<sup>34</sup> Darmanin, G. [@GDarmanin]. (2021, octobre 19). *Je vais proposer la dissolution du CCIF et de BarakaCity, des associations ennemies de la République. Il faut arrêter d'être* [Tweet]. Twitter. Consulté le 6 avril 2021, de <https://twitter.com/GDarmanin/status/1318090336384782336>

<sup>35</sup> Le Monde. *Wikipedia*. Consulté le 6 avril 2021, de [https://fr.wikipedia.org/wiki/Le\\_Monde](https://fr.wikipedia.org/wiki/Le_Monde)

<sup>36</sup> Le Figaro. *Wikipedia*. Consulté le 6 avril 2021, de [https://fr.wikipedia.org/wiki/Le\\_Figaro](https://fr.wikipedia.org/wiki/Le_Figaro)

<sup>37</sup> Mouillaud, M. (1968). Le système des journaux (Théorie et méthodes pour l'analyse de presse). *Langages*, 11, 66–68. [https://www.persee.fr/doc/AsPDF/1gge\\_0458-726x\\_1968\\_num\\_3\\_11\\_2901.pdf](https://www.persee.fr/doc/AsPDF/1gge_0458-726x_1968_num_3_11_2901.pdf)

<sup>38</sup> Collectif contre l'islamophobie en France. *Wikipedia*. Consulté le 4 mai 2021, de [https://fr.wikipedia.org/wiki/Collectif\\_contre\\_l%27islamophobie\\_en\\_France](https://fr.wikipedia.org/wiki/Collectif_contre_l%27islamophobie_en_France)

à prévenir et à faire cesser les atteintes graves à l'ensemble des droits énoncés dans la déclaration universelle des droits de l'homme et dans d'autres textes internationaux relatifs aux droits humains. »<sup>39</sup>

Dans un article publié par Le Figaro le 19 octobre concernant la dissolution du CCIF et de Barakacity, nous pouvons lire que selon Gérard Darmanin, le CCIF avait contribué à la « fatwa » contre Samuel Paty, qui l'a conduit à dissoudre l'organisation. Barakacity a été accusée d'incitation à la discrimination et à la haine et serait liée à l'islam radical, ce qui en a résulté que cette organisation a également dû être dissoute. En réponse au tweet de Darmanin annonçant la dissolution des deux organisations, Idriss Sihamedi, fondateur et président de Barakacity, a répondu par les mots suivants que Le Figaro met en exergue : « Je vais déposer plainte pour abus de pouvoir » et « Vouloir étrangler une association humanitaire qui aide les pauvres démontre votre haine des musulmans où qu'ils se trouvent ». Le reste de l'article parle de Sihamedi et révèle qu'il est fiché S et a des opinions très orthodoxes. En outre, un autre tweet de Sihamedi est publié, qui porte sur la pandémie de Covid et la mesure de distance qui l'accompagne: « La première fois de ma vie que je peux dire à une femme qui veut me serrer la main « non » dans la joie et la bonne humeur. Ça fait bizarre de voir que des choses halal deviennent normales ». Ensuite, les principales tâches du CCIF sont discutées. Ainsi, l'article raconte que l'organisation offre une assistance juridique à toute personne qui prétend être victime d'islamophobie. Une autre tâche de l'organisation est de publier des rapports sur les actes islamophobes en France. Il est dit que ces statistiques sont fortement gonflées. Par exemple, le fait qu'un agent de l'ANPE ait demandé à une femme voilée si elle voulait garder son voile pour travailler est considéré comme islamophobe. La troisième tâche du CCIF est de faire pression pour dénoncer les « discours de haine ». L'article constate que « Le collectif s'insurge ainsi contre les lois « liberticides » - à commencer par la loi de 2004 sur le port du voile -, une prétendue « radicalisation » de la laïcité et milite pour le port du voile [...] ».<sup>40</sup>

Dans un autre article sur la dissolution du CCIF, nous pouvons lire que Hassan Chalghoumi, imam de Drancy, indique qu'il soutient la décision de la dissolution du CCIF. Dans la vidéo qui l'accompagne, il présente ses excuses à la famille de Samuel Paty puisque l'acte terroriste a été commis au nom de sa foi. « Ce n'est pas l'islam, ce n'est pas la religion, c'est l'islamisme, le poison de l'islam ! ». « Nommez les choses comme elles sont ! Pourquoi on interdit pas l'islamisme ? Il faut une réforme à l'intérieur de la communauté musulmane. Nous sommes touchés dans nos âmes, dans notre religion ».<sup>41</sup>

#### 4.2 Les résultats d'une vigilance accrue et des contrôles dans Le Figaro

Après l'attaque de Samuel Paty, la sécurité dans le pays a été renforcée par des réunions plus régulières des groupes d'évaluation départementaux, la surveillance des messages haineux sur

<sup>39</sup> Barakacity. Wikipedia. Consulté le 20 mai 2021, de <https://fr.wikipedia.org/wiki/Barakacity>

<sup>40</sup> Lutaud, B. (2020, octobre 19). Dissolutions du CCIF et de Baraka City : que sait-on de ces associations visées par Darmanin ? Le Figaro. Consulté le 4 mai 2021, de <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/dissolutions-du-ccif-et-de-baraka-city-que-sait-on-de-ces-associations-visees-par-darmanin-20201019>

<sup>41</sup> Auteur inconnu. (2020, octobre 19). «Je demande pardon à la famille de Samuel Paty», déclare le président de la Conférence des imams de France. Le Figaro. Consulté le 4 mai 2021, de <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/les-rassemblements-en-hommage-a-samuel-paty-se-multiplient-20201019>

les médias sociaux , des visites à domicile et le renforcement de la plateforme en ligne Pharos où les contenus illégaux sont signalés.<sup>42</sup> Dans un article de Le Figaro consacré à ce renforcement de la sécurité, nous pouvons lire que Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur, appelle à une « application de mesures de vigilance accrue concernant les établissements scolaires et les personnels de l'éducation nationale ». Il ajoute qu'il y a « la nécessité de faire preuve d'une vigilance accrue tout particulièrement en ce qui concerne la protection des établissements scolaires ». Il les appelle à « organiser une remontée rapide de toutes menaces susceptibles de peser sur les personnels enseignants, les personnels travaillant dans les établissements scolaires ainsi que sur les élèves ». Plus loin dans l'article, nous pouvons lire qu'un grand nombre d'opérations de police ont eu lieu à la suite d'une surveillance plus stricte des réseaux sociaux. Darmanin a demandé que tout incident ou trouble de l'ordre public soit immédiatement signalé au service de renseignement.<sup>43</sup>

Dans un autre article, publié le 19 octobre, nous pouvons lire qu'il y a eu 34 opérations, certaines ayant donné lieu à des judiciarisation. Darmanin déclare « Ces opérations ont pour but de faire en sorte que la sidération change de camp. Le but de ces opérations c'est d'intimider ceux qui essaient de nous intimider ». Il note que depuis le mandat de Macron en 2017 visant à renforcer la sécurité, 356 lieux où la radicalisation aurait lieu ont été fermés et « 411 étrangers en situation irrégulière fichés islamistes ont été expulsés par mes prédécesseurs depuis trois ans ». Nous lisons que 51 associations qui auraient des liens avec l'islam radical, font l'objet d'une enquête approfondie de la part du gouvernement, ce qui pourrait conduire à la fermeture de certaines d'entre elles.<sup>44</sup>

#### 4.3 La fermeture de la mosquée du Pantin dans Le Figaro

La mosquée de Pantin est également soupçonnée d'avoir fait circuler la vidéo du père exprimant son mécontentement à l'égard de Paty, ce qui a incité le gouvernement à fermer la mosquée pour une période de 6 mois. Dans un article de Le Figaro sur la fermeture de la mosquée, nous pouvons lire la décision de Gérald Darmanin. « J'ai demandé au préfet de la Seine-Saint-Denis de faire fermer la mosquée de Pantin puisque son dirigeant a relayé le message disant que le professeur devait être intimidé, en donnant d'ailleurs l'adresse du collègue. Le préfet signe ce soir son interdiction. Si justice donne raison ce sera six mois d'interdiction ». Ensuite, nous pouvons lire la réaction de M'hammed Henniche, recteur de la mosquée, à la fermeture. « Il y a une certaine tension donc l'exécutif est dans une position où il faut qu'il fasse des gestes forts, c'est un geste pour absorber l'émotion, pour réagir ». Nous

---

<sup>42</sup> Lindell, H. (2020, octobre 22). Comment protéger les professeurs ? La Vie. Consulté le 3 mai 2021, de <https://advance-lexis-com.proxy.library.uu.nl/document/?pdmfid=1516831&crd=1c6a3e58-cb70-4713-bd91-1e8e637b2675&pddocfullpath=%2Fshared%2Fdocument%2Fnews%2Furn%3AcontentItem%3A615N-YR51-JDKM-N09C-00000-00&pdcontentcomponentid=441963&pdteaserkey=sr0&pditab=allpods&ecomp=bbvnk&earg=sr0&prid=cb44d5db-03eb-4dce-9ed0-e2b0f06cea87>

<sup>43</sup> Leclerc, J. M. & Beyer, C. (2020, octobre 19). Après le drame de Conflans, la police veut sécuriser les établissements scolaires. Le Figaro. Consulté le 25 mai 2021, de <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/la-note-de-darmanin-aux-prefets-pour-securiser-les-etablissements-scolaires-20201019>

<sup>44</sup> Auteur inconnu. (2020, octobre 19) Gérald Darmanin demande la fermeture de la mosquée de Pantin. Le Figaro. Consulté le 20 mai 2021, de <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/gerald-darmanin-annonce-la-fermeture-de-la-mosquee-de-pantin-20201019>

lisons que Henniche aurait des liens avec Abdelhakim Sefrioui, un activiste islamique qui aurait également diffusé la vidéo du père, mais il a indiqué qu'il était maintenant hors de contact avec lui.<sup>45</sup>

Dans un autre article de Le Figaro, publié le 21 octobre, nous pouvons lire que la mosquée est accusée d'avoir des liens avec le salafisme et que les fidèles de la mosquée auraient des liens avec l'islam radical. Nous lisons ensuite que M'Hammed Henniche a demandé au tribunal de réfuter ces accusations. Il est écrit à nouveau que Henniche aurait diffusé la vidéo, ce qui aurait contribué à l'attaque contre Paty. Dans l'article, nous lisons que Henniche regrette ce geste. Son avocat William Bourdon ajoute « Une erreur avouée, expliquée et regrettée ne saurait valoir démonstration d'un quelconque lien entre M. M'Hammed Henniche et le milieu de l'islam radical, qui lui répugne et qu'il combat depuis toujours ».<sup>46</sup>

Dans un autre article, nous lisons qu'il y a eu plus de charges contre M'Hammed Henniche dans le passé. Par exemple, il aurait critiqué les livres scolaires décrivant l'éducation sexuelle et aurait remis en question un voyage scolaire à la Gay Pride. L'imam de la mosquée, Ibrahim Doucoure, aurait des liens avec l'islam radical, soulignant qu'il a passé deux ans à étudier dans un institut fondamentaliste au Yémen. Cet institut a été fermé en 2016 en « raison d'une pratique rigoriste de l'islam appelant à la discrimination et à la haine, voire à la violence, à l'encontre des femmes, des Juifs et des chrétiens ». Puis, une personne qui fréquente la mosquée prend la parole « L'imam intervient en arabe et en français et je n'ai jamais entendu de prêches virulents ». Un autre membre de la mosquée qui préconise de garder la mosquée ouverte, dit « Henniche s'est excusé pour ses publications sur Facebook mais, s'il est responsable, c'est lui qu'il faut condamner ».<sup>47</sup>

## 5. Les conséquences des mesures prises représentées dans Le Monde

### 5.1 La dissolution du CCIF et Barakacity dans Le Monde

Le Monde écrit le 19 octobre que Gérald Darmanin veut dissoudre l'organisation CCIF parce qu'il prétend qu'elle était clairement impliquée dans l'attaque contre Samuel Paty. Il est également brièvement mentionné que Barakacity sera également dissoute et que son fondateur, Idriss Sihamedi, a été arrêté pour harcèlement en ligne. Ensuite le « rôle trouble » du CCIF est discuté dans l'article. Le CCIF a-t-il effectivement contribué à la diffusion de la vidéo dans laquelle Samuel Paty est qualifié de criminel par le père d'une écolière ? La direction du CCIF déclare au Monde « Aucune information n'a été relayée sur nos réseaux ou

---

<sup>45</sup> Auteur inconnu. (2020, octobre 19) Gérald Darmanin demande la fermeture de la mosquée de Pantin. Le Figaro. Consulté le 20 mai 2021, de <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/gerald-darmanin-annonce-la-fermeture-de-la-mosquee-de-pantin-20201019>

<sup>46</sup> Négroni, A. (2020a, octobre 21). Assassinat de Samuel Paty : la fermeture de la mosquée de Pantin désormais entre les mains des juges. Le Figaro. Consulté le 25 mai 2021, de <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/assassinat-de-samuel-paty-le-recteur-de-la-mosquee-de-pantin-depose-un-recours-contre-sa-fermeture-20201021>

<sup>47</sup> Négroni, A. (2020a, octobre 20). À la mosquée de Pantin, les fidèles contestent l'arrêté de fermeture placardé sur les grilles. Le Figaro. Consulté le 25 mai 2021, de <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/a-la-mosquee-de-pantin-les-fideles-contestent-l-arrete-de-fermeture-placarde-sur-les-grilles-20201020>

par tout autre moyen ». Le Monde ajoute qu'il n'en existe aucune trace sur l'internet ou les médias sociaux. La parole est ensuite donnée à Marwan Muhammed, ancien directeur de l'organisation, qui déclare « On essaye d'impliquer le CCIF par tous les moyens parce qu'on a envie de l'abattre. Mais je ne vois pas sur quel fondement juridique on pourrait le dissoudre. » Puis le professeur de mathématiques Farid prend la parole et dit « Que l'on soit sur sa ligne ou pas, c'est la seule organisation identifiée par un grand nombre de musulmans pour défendre leurs droits. Dissoudre le CCIF serait perçu comme une attaque directe des musulmans. » Marwan Muhammed s'élève également contre l'affirmation de l'Agence France Presse selon laquelle il y aurait une convergence de trois courants islamistes : L.E.S. musulmans, qui est dirigé par Muhammed, le CCIF et Barakacity. Il réagit: « On a des différences et des divergences de méthodes. Dire qu'il y a une collusion est un mensonge pur et simple. D'autant plus pour des officiers de renseignements, qui disent le contraire au niveau local ». <sup>48</sup>

Dans un autre article de Le Monde, publié le 20 octobre et qui parle des mesures prises, les auteurs de l'article se font entendre de manière critique à l'égard des mesures annoncées et disent « La Place Beauvau cherchait avant tout l'effet d'annonce, en mélangeant les mesures administratives de toutes sortes. Au risque d'obtenir un cocktail à l'arrière-goût d'impréparation. Les dissolutions d'associations reposent sur des bases juridiques très incertaines [...] ». <sup>49</sup>

## 5.2 Les résultats d'une vigilance accrue et des contrôles dans Le Monde

Dans un article sur les mesures prises après l'attentat, nous lisons des informations sur les contrôles qui seront effectués. Nous lisons que « les services du ministère du budget, dirigé par Olivier Dussopt, sont impliqués dans cette démarche afin de faire le ménage dans le financement de ces structures. Avec à la clé des contrôles fiscaux. » <sup>50</sup>

Le 23 octobre, Le Monde a publié un article sur les mesures de contrôle et de protection accrues mises en place à la suite du meurtre de Samuel Paty. Nous pouvons lire qu'une semaine après l'attentat, un total de 123 visites à domicile devaient être effectuées, dont 56 ont effectivement eu lieu. La plateforme en ligne Pharos, sur laquelle il est possible de faire des signalements d'illégalité et qui a été renforcée à la suite de l'attentat, a donné lieu à 1279 signalements, à la suite desquels 27 arrestations ont eu lieu. En outre, il est écrit que le collectif Cheikh Yassin, dirigé par l'activiste islamique radical Abdelhakim Sefrioui, a également été dissous. Selon M. Macron, l'organisation a été « directement impliquée » dans

---

<sup>48</sup> Chambraud, C. & Couvelaire, L. (2020, octobre 19). Après l'attentat de Conflans, Gérald Darmanin veut dissoudre le Collectif contre l'islamophobie en France. Le Monde. Consulté le 4 mai 2021, de [https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/10/19/apres-l-attentat-de-conflans-le-collectif-contre-l-islamophobie-en-france-dans-la-ligne-de-mire\\_6056529\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/10/19/apres-l-attentat-de-conflans-le-collectif-contre-l-islamophobie-en-france-dans-la-ligne-de-mire_6056529_3224.html)

<sup>49</sup> Chambraud, C, Chapuis, N. & Pascual, J. (2020, octobre 20). Entre effets d'annonce et recyclage d'expulsions, Gérald Darmanin fait feu de tout bois. Le Monde. Consulté le 4 mai 2021, de [https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/10/20/attentat-de-conflans-entre-effets-d-annonce-et-recyclages-gerald-darmanin-fait-feu-de-tout-bois\\_6056645\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/10/20/attentat-de-conflans-entre-effets-d-annonce-et-recyclages-gerald-darmanin-fait-feu-de-tout-bois_6056645_3224.html)

<sup>50</sup> Faye, O. (2020, octobre 20). Face au terrorisme, Macron choisit l'épreuve de la force. Le Monde. Consulté le 10 mai 2021, de [https://www.lemonde.fr/politique/article/2020/10/20/face-au-terrorisme-macron-choisit-l-epreuve-de-la-force\\_6056682\\_823448.html](https://www.lemonde.fr/politique/article/2020/10/20/face-au-terrorisme-macron-choisit-l-epreuve-de-la-force_6056682_823448.html)

le meurtre de Samuel Paty et le dirigeant a été condamné pour « complicité d'assassinat terroriste ». <sup>51</sup>

Un autre article de Le Monde donne plus de détails sur l'implication d'Abdelhakim Sefrioui dans le meurtre de Samuel Paty. Le dirigeant du Cheikh Yassin apparaît dans une vidéo diffusée dans les jours précédant le meurtre et portant sur l'enseignant Samuel Paty. Dans la vidéo, il déclare que le comportement de l'enseignant est la « réponse d'un voyou à cet appel de M. le président de la République à haïr les musulmans, à combattre les musulmans, à stigmatiser les musulmans ». Dans l'article, nous lisons qu'il apparaît aussi dans une autre vidéo dans laquelle il dit s'exprimer « au nom du Conseil des imams de France ». Il raconte avoir dit à la principale et au Conseiller Principal d'Éducation (CPE), avec le père qui a distribué la vidéo critiquant Paty, qu'ils « exigeaient la suspension immédiate de ce voyou ». « Nous sommes partis avec la ferme intention de mobiliser pour une action devant l'établissement et devant l'inspection académique », prévient-il. <sup>52</sup>

### 5.3 La fermeture de la mosquée du Pantin dans Le Monde

Le 20 octobre, Le Monde publie un article dans lequel nous lisons que Gérald Darmanin veut fermer le lieu de culte en réponse à une vidéo de Brahim C, le parent qui a demandé la démission de Samuel Paty. Le recteur de la mosquée, M'hammed Henniche, a été accusé d'avoir transmis la vidéo sur Facebook. <sup>53</sup> 4 jours plus tard, le 24 octobre, un autre article paraît sur la fermeture du Pantin. Le secrétaire général de la Fédération des musulmans de la ville, Dama Traoré, pense que le fait de devoir fermer la mosquée est « l'épilogue de l'histoire d'un beau projet qui a été gâché ». Selon lui, « les fidèles paient la facture des nombreuses fautes des dirigeants de leur mosquée ». La fermeture est le résultat d'une ingérence salafiste « à qui l'imam principal, lui-même salafiste, a ouvert la porte » ; [gâché] par les politiques locaux, « qui ont fait semblant de ne rien voir » ; par le manque de courage et l'affairisme d'un « homme qui a laissé faire, voire qui a encouragé ces dérives, plus occupé à étendre son influence personnelle et à soigner ses liens de proximité avec les pouvoirs publics qu'à servir les intérêts des fidèles du lieu de culte qu'il dirige ». Un ancien croyant répond « C'est Henniche qui a diffusé cette vidéo, pourquoi on doit tous payer pour lui ? ». En outre, nous lisons dans l'article « La suppression du post, le soir même du drame, n'a pas calmé les esprits, pas plus que les excuses de M. Henniche, qu'il a formulées devant un parterre d'une soixantaine de fidèles en ébullition, mercredi soir, lors d'une réunion houleuse de trois heures. » De nombreux croyants demandent la démission du recteur de la mosquée et

---

<sup>51</sup> Auteur inconnu. (2020, octobre 23). Après l'attentat de Conflans, le gouvernement veut renforcer la protection des fonctionnaires et le contrôle des réseaux sociaux. Le Monde. Consulté le 10 mai 2021, de [https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/10/23/apres-l-attentat-de-conflans-le-gouvernement-veut-renforcer-la-protection-des-fonctionnaires-et-le-controle-des-reseaux-sociaux\\_6057123\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/10/23/apres-l-attentat-de-conflans-le-gouvernement-veut-renforcer-la-protection-des-fonctionnaires-et-le-controle-des-reseaux-sociaux_6057123_3224.html)

<sup>52</sup> Chambraud, C. (2020b, octobre 19). Attentat de Conflans : Abdelhakim Sefrioui, « un vieux routard de l'islamisme » connu des renseignements. Le Monde. Consulté le 10 mai 2021, de [https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/10/19/abdelhakim-sefrioui-un-vieux-routard-de-l-islamisme-en-france\\_6056581\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/10/19/abdelhakim-sefrioui-un-vieux-routard-de-l-islamisme-en-france_6056581_3224.html)

<sup>53</sup> Chambraud, C., Chapuis, N. & Pascual, J. (2020, octobre 20). Entre effets d'annonce et recyclage d'expulsions, Gérald Darmanin fait feu de tout bois. Le Monde. Consulté le 4 mai 2021, de [https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/10/20/attentat-de-conflans-entre-effets-d-annonce-et-recyclages-gerald-darmanin-fait-feu-de-tout-bois\\_6056645\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/10/20/attentat-de-conflans-entre-effets-d-annonce-et-recyclages-gerald-darmanin-fait-feu-de-tout-bois_6056645_3224.html)

un petit groupe d'entre eux veut engager un cabinet d'avocats pour défendre la mosquée. Traoré finit en disant « Tout ce que j'espère, c'est que cette fermeture puisse, au final, profiter à la mosquée. Que ce soit l'occasion de repartir à zéro, sur de bonnes bases, sans M. Henniche et sans M. Doucouré. »<sup>54</sup>

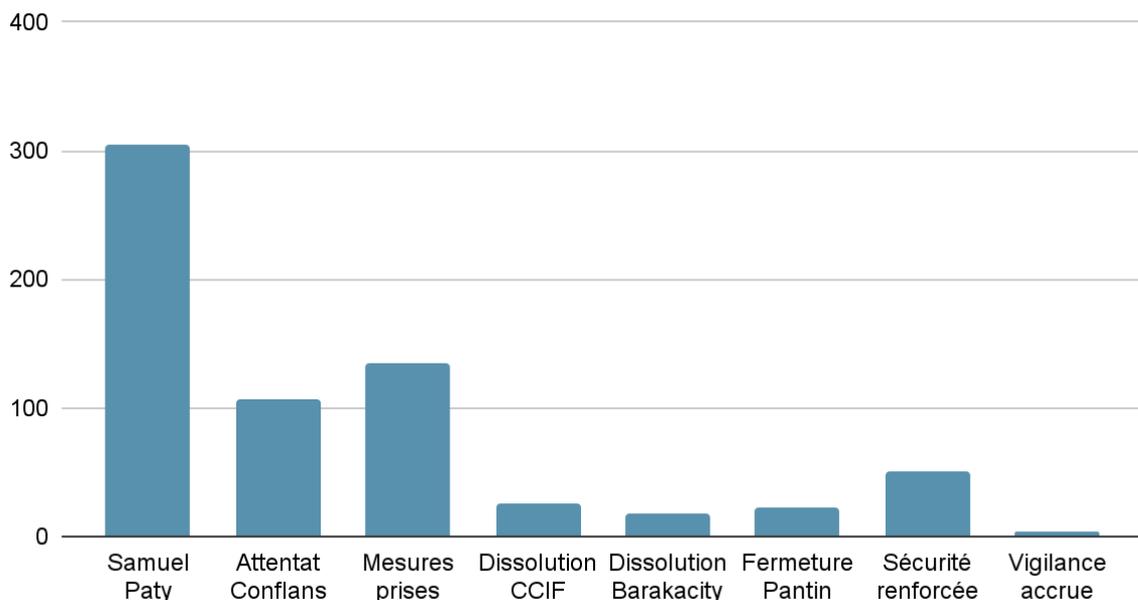
## 6. Comparaison entre Le Figaro et Le Monde

Dans le chapitre suivant, nous ferons une comparaison entre Le Figaro et Le Monde. Dans les deux chapitres précédents, nous avons abordé plusieurs articles qui traitaient des mesures prises après l'assassinat de Samuel Paty. Afin de déterminer dans quelle mesure il existe une différence entre les deux journaux, nous allons d'abord procéder à une analyse quantitative en examinant le nombre d'articles publiés sur ce sujet par chaque journal. Ensuite, nous examinerons le contenu et la représentation de l'information dans les deux journaux au moyen d'une analyse qualitative.

### 6.1 Analyse quantitative

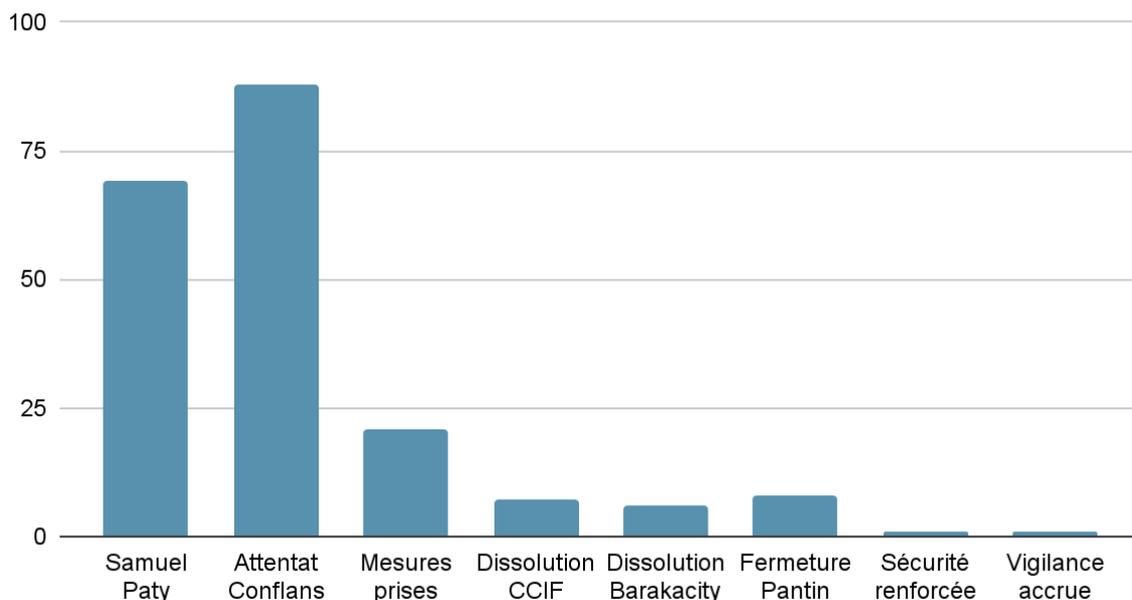
Les articles que nous avons traités concernant les conséquences des mesures prises après l'assassinat de Samuel Paty, ont été publiés entre le 16 octobre 2020 et le 24 octobre 2020. Compte tenu du délai disponible pour ce mémoire, nous avons choisi de ne traiter que les articles publiés le jour même de l'attaque et la semaine qui a suivi. Dans les diagrammes suivants, nous allons examiner le nombre d'articles publiés pendant cette période en utilisant certains mots-clés. Ces mots-clés sont basés sur les mesures prises suite à l'attaque de Paty.

Figure 1: Articles publiés par Le Figaro



<sup>54</sup> Couvelaire, L. (2020, octobre 24). Fermeture de la mosquée de Pantin : le salafiste, l'affairiste et les politiques. Le Monde. Consulté le 10 mai 2021, de [https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/10/24/fermeture-de-la-mosquee-de-pantin-le-salafiste-l-affairiste-et-les-politiques\\_6057196\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/10/24/fermeture-de-la-mosquee-de-pantin-le-salafiste-l-affairiste-et-les-politiques_6057196_3224.html)

Figure 2: Articles publiés par Le Monde



Si nous faisons maintenant une comparaison entre les deux diagrammes ci-dessus, nous pouvons observer que globalement plus d'articles sur Samuel Paty et les conséquences après l'attentat ont été publiés dans Le Figaro que dans Le Monde. En effet, sur la base des mots-clés choisis, Le Figaro publie un total de 665 articles et Le Monde en publie 201. En outre, nous pouvons constater que dans Le Monde, il y a plus d'articles sous le terme « Attentat Conflans » que « Samuel Paty », alors que dans Le Figaro, c'est tout le contraire. Les articles publiés par les deux journaux sur la dissolution du CCIF et de Barakacity et la fermeture de la mosquée de Pantin sont assez proches les uns des autres en proportion du nombre total d'articles publiés si nous regardons les hauteurs des bâtons. En outre, il est frappant de constater que, sur la base du terme « sécurité renforcée », Le Figaro publie un certain nombre d'articles, à savoir 50, mais que dans Le Monde, nous ne trouvons qu'un seul article basé sur ce terme. Si nous effectuons une recherche sur le terme « vigilance accrue », nous ne trouvons que quelques articles dans les deux journaux, à savoir 4 dans Le Figaro et à nouveau 1 seul dans Le Monde.

## 6.2 Analyse qualitative

Dans la section suivante, nous effectuerons une analyse qualitative en examinant le contenu des articles. Nous examinerons dans quelle mesure les informations discutées correspondent et s'il existe une différence dans la présentation des informations entre les deux journaux.

Tout d'abord, nous ferons une comparaison entre les informations publiées sur la dissolution du CCIF et de Barakacity. Si nous regardons les articles publiés dans Le Monde sur la dissolution du CCIF et de Barakacity, nous lisons que l'auteur remet en question la publication de la vidéo du père. Selon Le Monde « il n'en existe aucune trace sur l'internet ou les médias sociaux ». Le prochain à prendre la parole est l'ancien directeur du CCIF Muhammed, qui explique qu'il ne comprend pas sur quelle base l'organisation peut être dissoute. Farid, professeur de mathématiques en France, prend également la parole et constate

que la dissolution du CCIF serait « une attaque directe des musulmans »<sup>55</sup>. Dans un autre article de Le Monde sur la dissolution des organisations, nous pouvons également lire des critiques. Il est dit que « les dissolutions d'associations reposent sur des bases juridiques très incertaines »<sup>56</sup>.

Si nous examinons maintenant les articles publiés dans Le Figaro sur la dissolution du CCIF et de Barakacity, nous constatons que, selon le ministre de l'Intérieur Gérard Darmanin, le CCIF a contribué au meurtre de Samuel Paty et que Barakacity est une organisation qui inciterait à la haine et à la discrimination. L'article fournit ensuite des informations sur le fondateur et président de Barakacity, Idriss Sihamedi, révélant qu'il est fiché S et qu'il a des opinions très orthodoxes. Certaines de ses déclarations sont mises en évidence dans l'article. Ainsi, il indique « Je vais déposer plainte pour abus de pouvoir » en réponse à la dissolution de Barakacity. Les tâches du CCIF sont ensuite abordées. Il est dit que l'organisation publie des chiffres sur les actes islamophobes en France, mais que « ces statistiques sont fortement gonflées »<sup>57</sup>. Dans un autre article de Le Figaro, nous pouvons lire la réaction de l'imam de Drancy à la dissolution du CCIF. Il exprime son soutien à cette mesure et déclare « Ce n'est pas l'islam, ce n'est pas la religion, c'est l'islamisme, le poison de l'islam ! »<sup>58</sup>.

Si nous comparons maintenant ces informations, nous pouvons constater que les points de vue sur la dissolution des organisations diffèrent dans les deux journaux. Le Monde remet en question la dissolution et semble évoquer une image selon laquelle la dissolution n'est pas justifiée par les déclarations des personnes qui s'expriment. Le Figaro, au contraire, indique que le CCIF a contribué au meurtre de l'enseignant Paty et que des doutes peuvent également être émis sur l'organisation puisque, par exemple, les statistiques sur les actes islamophobes en France semblent être largement exagérées. Ils mettent également en avant le fondateur de Barakacity, M. Sihamedi, comme quelqu'un ayant des idées radicales. En outre, nous lisons que l'imam de Drancy soutient la décision de dissoudre le CCIF. Ainsi, l'image semble être créée que la dissolution des deux organisations est une bonne et juste mesure.

Comparons maintenant les articles sur la mesure suivante, à savoir celle de la vigilance accrue et des contrôles. Si nous regardons les articles de Le Monde, nous lisons que 123 visites à domicile étaient prévues, dont 56 ont été effectivement réalisées. En outre, la plateforme en ligne Pharos, où les signalements d'illégalité peuvent être effectués, a reçu 1279 alertes à la suite desquelles 27 arrestations ont été effectuées. Le collectif Cheikh Yassin a également été dissous pour complicité dans l'acte terroriste. Dans un autre article, l'opinion du fondateur de Cheikh Yassin, Abdelhakim Sefrioui, est discutée plus en détail.<sup>5960</sup>

---

<sup>55</sup> Chambraud, C. & Couvelaire, L. (2020, octobre 19). Après l'attentat de Conflans, Gérard Darmanin veut dissoudre le Collectif contre l'islamophobie en France. Le Monde. Consulté le 4 mai 2021, de [https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/10/19/apres-l-attentat-de-conflans-le-collectif-contre-l-islamophobie-en-france-dans-la-ligne-de-mire\\_6056529\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/10/19/apres-l-attentat-de-conflans-le-collectif-contre-l-islamophobie-en-france-dans-la-ligne-de-mire_6056529_3224.html)

<sup>56</sup> Chambraud, C, Chapuis, N. & Pascual, J. (2020, octobre 20). Entre effets d'annonce et recyclage d'expulsions, Gérard Darmanin fait feu de tout bois. Le Monde. Consulté le 4 mai 2021, de [https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/10/20/attentat-de-conflans-entre-effets-d-annonce-et-recyclages-gerald-darmanin-fait-feu-de-tout-bois\\_6056645\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/10/20/attentat-de-conflans-entre-effets-d-annonce-et-recyclages-gerald-darmanin-fait-feu-de-tout-bois_6056645_3224.html)

<sup>57</sup> Lutaud, B. (2020, octobre 19). Dissolutions du CCIF et de Baraka City : que sait-on de ces associations visées par Darmanin ? Le Figaro. Consulté le 4 mai 2021, de <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/dissolutions-du-ccif-et-de-baraka-city-que-sait-on-de-ces-associations-visees-par-darmanin-20201019>

<sup>58</sup> Auteur inconnu. (2020, octobre 19). «Je demande pardon à la famille de Samuel Paty», déclare le président de la Conférence des imams de France. Le Figaro. Consulté le 4 mai 2021, de <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/les-rassemblements-en-hommage-a-samuel-paty-se-multiplient-20201019>

<sup>59</sup> Auteur inconnu. (2020, octobre 23). Après l'attentat de Conflans, le gouvernement veut renforcer la protection des fonctionnaires et le contrôle des réseaux sociaux. Le Monde. Consulté le 10 mai 2021, de [https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/10/23/apres-l-attentat-de-conflans-le-gouvernement-veut-renforcer-la-protection-des-fonctionnaires-et-le-contrôle-des-reseaux-sociaux\\_6057123\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/10/23/apres-l-attentat-de-conflans-le-gouvernement-veut-renforcer-la-protection-des-fonctionnaires-et-le-contrôle-des-reseaux-sociaux_6057123_3224.html)

Dans les articles publiés par Le Figaro à ce sujet, nous pouvons également lire que la plateforme Pharos a été renforcée et que des visites à domicile ont été menées. Gérald Darmanin appelle à renforcer la sécurité et à signaler rapidement toute menace possible. Il y aurait 51 organisations sous surveillance qui pourraient avoir des liens avec l'islam radical.<sup>6162</sup>

Si nous comparons ces informations, nous pouvons constater qu'il n'y a pas beaucoup de différence dans le contenu des informations sur cette mesure. Le Monde et Le Figaro indiquent tous deux que la plate-forme Pharos est renforcée et que des visites à domicile sont effectuées. Il n'y a pas non plus de réelle différence dans la présentation des informations. Des faits sont mentionnés concernant le nombre d'arrestations et de visites à domicile qui sont faites, mais aucun jugement n'est porté sur la mesure.

Examinons enfin les articles publiés dans les deux journaux au sujet de la fermeture de la mosquée du Pantin. Dans les articles publiés par Le Monde, nous lisons que la mosquée est accusée d'avoir diffusé la vidéo de Brahim C., le père qui a critiqué le cours de Samuel Paty lors duquel il a montré des caricatures de Mahomet. Dans un autre article, le secrétaire général de la Fédération des musulmans, M. Traoré, est cité. Selon lui « les fidèles paient la facture des nombreuses fautes des dirigeants de leur mosquée ». Il critique les dirigeants de la mosquée et indique que l'imam principal M. Henniche a permis aux salafistes d'entrer dans la mosquée, ce qui a conduit à sa fermeture. L'imam voudrait s'occuper de ses propres intérêts plutôt que de ceux des croyants dans la maison de prière. Plusieurs personnes fréquentant les mosquées sont mentionnées dans l'article. Ils expriment leurs critiques et disent qu'il n'est pas juste que tous les visiteurs de la mosquée doivent maintenant payer pour l'erreur de l'imam.<sup>6364</sup>

Le Figaro indique également que la fermeture de la mosquée est le résultat de la diffusion de la vidéo du père. Nous pouvons lire la réaction de M. Henniche à la fermeture, ainsi que de ses liens présumés avec M. Sefraoui, un activiste islamique. L'article mentionne également que la mosquée en aurait avec le salafisme et que les fidèles de la mosquée auraient des liens avec l'islam radical. Un autre article explique que M. Henniche aurait fait l'objet de plusieurs accusations dans le passé et que l'imam de la mosquée, M. Doucoure,

---

<sup>60</sup> Chambraud, C. (2020b, octobre 19). Attentat de Conflans : Abdelhakim Sefrioui, « un vieux routard de l'islamisme » connu des renseignements. Le Monde. Consulté le 10 mai 2021, de [https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/10/19/abdelhakim-sefrioui-un-vieux-routard-de-l-islamisme-en-france\\_6056581\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/10/19/abdelhakim-sefrioui-un-vieux-routard-de-l-islamisme-en-france_6056581_3224.html)

<sup>61</sup> Leclerc, J. M. & Beyer, C. (2020, octobre 19). Après le drame de Conflans, la police veut sécuriser les établissements scolaires. Le Figaro. Consulté le 25 mai 2021, de <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/la-note-de-darmanin-aux-prefets-pour-securiser-les-etablissements-scolaires-20201019>

<sup>62</sup> Auteur inconnu. (2020, octobre 19) Gérald Darmanin demande la fermeture de la mosquée de Pantin. Le Figaro. Consulté le 20 mai 2021, de <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/gerald-darmanin-annonce-la-fermeture-de-la-mosquee-de-pantin-20201019>

<sup>63</sup> Chambraud, C., Chapuis, N. & Pascual, J. (2020, octobre 20). Entre effets d'annonce et recyclage d'expulsions, Gérald Darmanin fait feu de tout bois. Le Monde. Consulté le 4 mai 2021, de [https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/10/20/attentat-de-conflans-entre-effets-d-annonce-et-recyclages-gerald-darmanin-fait-feu-de-tout-bois\\_6056645\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/10/20/attentat-de-conflans-entre-effets-d-annonce-et-recyclages-gerald-darmanin-fait-feu-de-tout-bois_6056645_3224.html)

<sup>64</sup> Couvelaire, L. (2020, octobre 24). Fermeture de la mosquée de Pantin : le salafiste, l'affairiste et les politiques. Le Monde. Consulté le 10 mai 2021, de [https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/10/24/fermeture-de-la-mosquee-de-pantin-le-salafiste-l-affairiste-et-les-politiques\\_6057196\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/10/24/fermeture-de-la-mosquee-de-pantin-le-salafiste-l-affairiste-et-les-politiques_6057196_3224.html)

aurait été lié à l'islam radical. Ici aussi, deux fidèles de la mosquée prennent la parole et disent qu'ils ne sont pas d'accord avec la fermeture de la mosquée.<sup>656667</sup>

Si nous comparons maintenant les informations des articles sur la fermeture de la mosquée, nous pouvons voir que les deux journaux soulignent que la mosquée est accusée d'avoir diffusé la vidéo et devrait être fermée sur cette base. Les articles de Le Monde mettent principalement en avant les réactions des fidèles de la mosquée qui ne sont pas d'accord avec la fermeture et ont le sentiment de devoir payer pour les erreurs des imams. Les articles de Le Figaro mettent également en avant ce côté critique des mosquées, mais dans une bien moindre mesure. Ces articles portent principalement sur les liens que les imams de la mosquée, ainsi que les fidèles eux-mêmes, entretiendraient avec l'islam radical. Alors que les articles de Le Monde évoquent l'image d'un mécontentement principalement lié à la fermeture, et que celle-ci est injustifiée, les articles du Figaro, en revanche, évoquent une image selon laquelle la fermeture de la mosquée est une bonne chose car il y aurait des preuves d'idées islamiques radicales.

Dans le tableau suivant, nous donnons un aperçu des réactions des deux journaux aux différentes mesures, en plaçant côte à côte les déclarations les plus importantes. En regardant ce tableau, nous pouvons constater qu'il n'y a pas de réelle différence dans la présentation des informations sur la vigilance accrue et les contrôles, mais que les réactions sur les deux autres mesures diffèrent effectivement.

Figure 3: Comparaison entre Le Figaro et Le Monde

Mesures	Le Figaro	Le Monde
La dissolution du CCIF et de Barakacity	« fiché S » « opinions très orthodoxes » « abus de pouvoir » « ces statistiques sont fortement gonflées »	« une attaque directe des musulmans »  « les dissolutions d'associations reposent sur des bases juridiques très incertaines »
Les résultats d'une vigilance accrue et des contrôles	« 123 visites à domicile » « la plateforme en ligne Pharos a reçu 1279 alertes » « Le collectif Cheikh Yassin a été dissous »	« la plateforme Pharos a été renforcée » « visites à domicile » « renforcer la sécurité »

<sup>65</sup> Auteur inconnu. (2020, octobre 19) Gérald Darmanin demande la fermeture de la mosquée de Pantin. Le Figaro. Consulté le 20 mai 2021, de <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/gerald-darmanin-annonce-la-fermeture-de-la-mosquee-de-pantin-20201019>

<sup>66</sup> Négroni, A. (2020a, octobre 21). Assassinat de Samuel Paty : la fermeture de la mosquée de Pantin désormais entre les mains des juges. Le Figaro. Consulté le 25 mai 2021, de <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/assassinat-de-samuel-paty-le-recteur-de-la-mosquee-de-pantin-depose-un-recours-contre-sa-fermeture-20201021>

<sup>67</sup> Négroni, A. (2020a, octobre 20). À la mosquée de Pantin, les fidèles contestent l'arrêté de fermeture placardé sur les grilles. Le Figaro. Consulté le 25 mai 2021, de <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/a-la-mosquee-de-pantin-les-fideles-contestent-l-arrete-de-fermeture-placarde-sur-les-grilles-20201020>

<p>La fermeture de la mosquée du Pantin</p>	<p>« les fidèles paient la facture des nombreuses fautes des dirigeants de leur mosquée »</p> <p>« il n'est pas juste que tous les visiteurs de la mosquée doivent maintenant payer pour l'erreur de l'imam »</p>	<p>« liens présumés avec M. Sefraoui, un activiste islamique »</p> <p>« les fidèles de la mosquée auraient des liens avec l'islam radical »</p> <p>« l'imam de la mosquée, M. Doucoure, aurait été lié à l'islam radical »</p>
---	---	--

## 7. Conclusion

L'objectif de ce mémoire était d'étudier l'impact des mesures prises par le gouvernement suite au meurtre de Samuel Paty sur la communauté musulmane en France. Afin d'étudier cette question, nous avons choisi de traiter des articles de deux journaux différents, à savoir Le Monde et Le Figaro. La question principale était : « *Dans quelle mesure y a-t-il une différence dans la manière dont l'impact des mesures prises, suite à l'attentat de Samuel Paty, sur la communauté musulmane en France est représenté dans Le Figaro et Le Monde ?* » Ensuite, l'idée était de voir s'il y avait une différence dans la présentation des informations entre les deux journaux.

Pour répondre à la question principale, nous avons d'abord examiné le contexte. Nous avons examiné l'histoire du concept de "laïcité", qui joue un rôle important dans la société française et a déjà suscité des controverses par le passé. La séparation de l'Église et de l'État a conduit certains musulmans à ne pas se sentir acceptés dans la société française et à ne pas pouvoir pratiquer leur religion comme ils le souhaiteraient. Ces sentiments ont contribué à la radicalisation de certains musulmans en France, liée aux attentats qui s'y sont produits ces dernières années, et constituent donc également un contexte pour l'attaque contre Samuel Paty. Nous avons ensuite examiné le discours de Macron prononcé depuis Les Mureaux le 1er octobre 2020, qui a suscité des réactions négatives de la part de certains musulmans de France. Cela a ravivé les tensions dans le pays, ce qui a conduit à l'attaque contre Samuel Paty le 16 octobre 2020.

Nous avons ensuite examiné les mesures prises par le gouvernement en réponse à l'attaque de Paty et avons regardé comment ces mesures étaient présentées dans Le Monde et Le Figaro, après quoi nous avons fait une analyse de ces deux journaux. Sur la base de l'analyse que nous avons faite, nous pouvons conclure qu'il existe une différence dans la représentation de l'information concernant l'impact des mesures prises sur la communauté musulmane en France entre Le Figaro et Le Monde. Les articles publiés par Le Monde sont plus souvent critiques à l'égard des décisions prises par le gouvernement. Par exemple, les auteurs remettent en question la fermeture des organisations CCIF et Barakacity, et citent des personnes de la communauté musulmane qui ne sont pas d'accord avec cette mesure. Les articles de Le Monde soulignent également le mécontentement de la communauté musulmane face à la fermeture de la mosquée de Pantin. Si nous regardons les articles de Le Figaro, nous pouvons conclure que le soutien aux décisions du gouvernement est plus élevé ici que dans Le Monde. Les articles de Le Figaro notent que les organisations CCIF et Barakacity seraient toutes deux liées à des idées islamiques radicales, ce qui semble donner l'image de justifier la fermeture des deux organisations. De même, les articles publiés par Le Figaro qui traitent de la fermeture de la mosquée de Pantin soulignent principalement que tant les imams que les

fidèles de la mosquée sont liés à l'islam radical, ce qui donne l'impression que cette mesure est également justifiée. En revanche, les articles traitant de la vigilance accrue et des contrôles ne semblent pas vraiment différer dans la manière dont les informations sont présentées. Il faut également tenir compte du fait que ce mémoire ne porte que sur les articles publiés dans la période du 16 octobre 2020 au 24 octobre 2020. Une recherche plus approfondie, dans laquelle davantage d'articles portant sur une période plus large seraient examinés, pourrait donc aboutir à une conclusion différente de celle présentée ici.

## Bibliographie

- Agence France Presse. (2016, octobre 11). Loi sur le voile intégral : plus de 1 600 verbalisations en six ans. Consulté le 26 avril 2021, de [https://www.francetvinfo.fr/societe/justice/loi-sur-le-voile-integral-plus-de-1-600-verbalisations-en-six-ans\\_1867349.html](https://www.francetvinfo.fr/societe/justice/loi-sur-le-voile-integral-plus-de-1-600-verbalisations-en-six-ans_1867349.html)
- Assassinat de Samuel Paty. Wikipedia. Consulté le 6 avril 2021, de [https://fr.wikipedia.org/wiki/Assassinat\\_de\\_Samuel\\_Paty](https://fr.wikipedia.org/wiki/Assassinat_de_Samuel_Paty)
- Attentat du 14 juillet 2016 à Nice. Wikipedia. Consulté le 8 mai 2021, de [https://fr.wikipedia.org/wiki/Attentat\\_du\\_14\\_juillet\\_2016\\_%C3%A0\\_Nice](https://fr.wikipedia.org/wiki/Attentat_du_14_juillet_2016_%C3%A0_Nice)
- Attentats du 13 novembre 2015 en France. Wikipedia. Consulté le 8 mai 2021, de [https://fr.wikipedia.org/wiki/Attentats\\_du\\_13\\_novembre\\_2015\\_en\\_France](https://fr.wikipedia.org/wiki/Attentats_du_13_novembre_2015_en_France)
- Auteur inconnu. (2020, octobre 18). Après l'assassinat de Samuel Paty, les premières mesures de Macron. (2020, 18 oktober). Le Point. Consulté le 20 avril 2021, de [https://www.lepoint.fr/politique/apres-l-assassinat-de-samuel-paty-les-premieres-mesures-de-macron-18-10-2020-2396953\\_20.php#](https://www.lepoint.fr/politique/apres-l-assassinat-de-samuel-paty-les-premieres-mesures-de-macron-18-10-2020-2396953_20.php#)
- Auteur inconnu. (2020, octobre 19) Gérald Darmanin demande la fermeture de la mosquée de Pantin. Le Figaro. Consulté le 20 mai 2021, de <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/gerald-darmanin-annonce-la-fermeture-de-la-mosquee-de-pantin-20201019>
- Auteur inconnu. (2020, octobre 19). «Je demande pardon à la famille de Samuel Paty», déclare le président de la Conférence des imams de France. Le Figaro. Consulté le 4 mai 2021, de <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/les-rassemblements-en-hommage-a-samuel-paty-se-multiplient-20201019>
- Auteur inconnu. (2020, octobre 23). Après l'attentat de Conflans, le gouvernement veut renforcer la protection des fonctionnaires et le contrôle des réseaux sociaux. Le Monde. Consulté le 10 mai 2021, de [https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/10/23/apres-l-attentat-de-conflans-le-gouvernement-veut-renforcer-la-protection-des-fonctionnaires-et-le-contrrole-des-reseaux-sociaux\\_6057123\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/10/23/apres-l-attentat-de-conflans-le-gouvernement-veut-renforcer-la-protection-des-fonctionnaires-et-le-contrrole-des-reseaux-sociaux_6057123_3224.html)
- Auteur inconnu. (2017, mai 31). Un peu d'histoire. Ministère de l'Intérieur. Consulté le 8 avril 2021, de <https://www.interieur.gouv.fr/Archives/Archives-des-dossiers/2017-Dossiers/La-laicite/Un-peu-d-histoire#:~:text=La%20loi%20du%209%20d%C3%A9cembre,le%20pilier%20des%20institutions%20la%C3%AFques>
- Barakacity. Wikipedia. Consulté le 20 mai 2021, de <https://fr.wikipedia.org/wiki/Barakacity>
- Benoist, C. (2020, octobre 23). Is France's response to Samuel Paty murder deepening divisions? Middle East Eye. Consulté le 6 avril 2021, de

<https://www.middleeasteye.net/news/france-samuel-paty-murder-macron-muslim-repression>

- Chambraud, C. (2020b, octobre 19). Attentat de Conflans : Abdelhakim Sefrioui, « un vieux routard de l’islamisme » connu des renseignements. Le Monde. Consulté le 10 mai 2021, de [https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/10/19/abdelhakim-sefrioui-un-vieux-routard-de-l-islamisme-en-france\\_6056581\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/10/19/abdelhakim-sefrioui-un-vieux-routard-de-l-islamisme-en-france_6056581_3224.html)
- Chambraud, C, Chapuis, N. & Pascual, J. (2020, octobre 20). Entre effets d’annonce et recyclage d’expulsions, Gérald Darmanin fait feu de tout bois. Le Monde. Consulté le 4 mai 2021, de [https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/10/20/attentat-de-conflans-entre-effets-d-annonce-et-recyclages-gerald-darmanin-fait-feu-de-tout-bois\\_6056645\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/10/20/attentat-de-conflans-entre-effets-d-annonce-et-recyclages-gerald-darmanin-fait-feu-de-tout-bois_6056645_3224.html)
- Chambraud, C. & Couvelaire, L. (2020, octobre 19). Après l’attentat de Conflans, Gérald Darmanin veut dissoudre le Collectif contre l’islamophobie en France. Le Monde. Consulté le 4 mai 2021, de [https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/10/19/apres-l-attentat-de-conflans-le-collectif-contre-l-islamophobie-en-france-dans-la-ligne-de-mire\\_6056529\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/10/19/apres-l-attentat-de-conflans-le-collectif-contre-l-islamophobie-en-france-dans-la-ligne-de-mire_6056529_3224.html)
- Chronologie des actes terroristes en France. Wikipedia. Consulté le 8 octobre 2021, de [https://fr.wikipedia.org/wiki/Chronologie\\_des\\_actes\\_terroristes\\_en\\_France](https://fr.wikipedia.org/wiki/Chronologie_des_actes_terroristes_en_France)
- Collectif contre l’islamophobie en France. Wikipedia. Consulté le 4 mai 2021, de [https://fr.wikipedia.org/wiki/Collectif\\_contre\\_l%27islamophobie\\_en\\_France](https://fr.wikipedia.org/wiki/Collectif_contre_l%27islamophobie_en_France)
- Couvelaire, L. (2020, octobre 3). Le volet social du plan contre le « séparatisme » déçoit politiques et associatifs des quartiers. Le Monde. Consulté le 27 avril 2021, de [https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/10/03/le-volet-social-du-plan-contre-le-separatisme-decoit-politiques-et-associatifs-des-quartiers\\_6054641\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/10/03/le-volet-social-du-plan-contre-le-separatisme-decoit-politiques-et-associatifs-des-quartiers_6054641_3224.html)
- Couvelaire, L. (2020, octobre 24). Fermeture de la mosquée de Pantin : le salafiste, l’affairiste et les politiques. Le Monde. Consulté le 10 mai 2021, de [https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/10/24/fermeture-de-la-mosquee-de-pantin-le-salafiste-l-affairiste-et-les-politiques\\_6057196\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/10/24/fermeture-de-la-mosquee-de-pantin-le-salafiste-l-affairiste-et-les-politiques_6057196_3224.html)
- Darmanin, G. [@GDarmanin]. (2021, octobre 19). Je vais proposer la dissolution du CCIF et de BarakaCity, des associations ennemies de la République. Il faut arrêter d’être [Tweet]. Twitter. Consulté le 6 avril 2021, de <https://twitter.com/GDarmanin/status/1318090336384782336>
- De Féo, A. (2016, octobre 11). Le niqab, une revanche des femmes? Slate. Consulté le 26 avril 2021, de <http://www.slate.fr/story/125391/niqab-inversion-de-domination>
- Élysée. (2020, octobre 2). La République en actes : discours et conférence de presse du Président depuis Les Mureaux. [Vidéo]. YouTube. Consulté le 6 avril 2021, de [https://www.youtube.com/watch?v=dcIDKr9mJ7c&feature=emb\\_title](https://www.youtube.com/watch?v=dcIDKr9mJ7c&feature=emb_title)

- Faye, O. (2020, octobre 20). Face au terrorisme, Macron choisit l'épreuve de la force. Le Monde. Consulté le 10 mai 2021, de [https://www.lemonde.fr/politique/article/2020/10/20/face-au-terrorisme-macron-choisit-l-epreuve-de-la-force\\_6056682\\_823448.html](https://www.lemonde.fr/politique/article/2020/10/20/face-au-terrorisme-macron-choisit-l-epreuve-de-la-force_6056682_823448.html)
- Faye, O. & Carriat, J. (2020, octobre 19). Après l'attentat de Conflans, Emmanuel Macron promet que « la peur va changer de camp ». Le Monde. Consulté le 6 avril 2021, de [https://www.lemonde.fr/politique/article/2020/10/19/emmanuel-macron-face-a-l-emotion-nationale-suscitee-par-l-attentat-de-conflans\\_6056530\\_823448.html](https://www.lemonde.fr/politique/article/2020/10/19/emmanuel-macron-face-a-l-emotion-nationale-suscitee-par-l-attentat-de-conflans_6056530_823448.html)
- Histoire de la laïcité en France. Wikipedia. Consulté le 8 avril 2021, de [https://fr.wikipedia.org/wiki/Histoire\\_de\\_la\\_la%C3%AFcit%C3%A9\\_en\\_France](https://fr.wikipedia.org/wiki/Histoire_de_la_la%C3%AFcit%C3%A9_en_France)
- La déclaration des droits de l'homme et du citoyen. (s.d.). Élysée. Consulté le 8 avril 2021, de <https://www.elysee.fr/la-presidence/la-declaration-des-droits-de-l-homme-et-du-citoyen>
- Le Figaro. Wikipedia. Consulté le 6 avril 2021, de [https://fr.wikipedia.org/wiki/Le\\_Figaro](https://fr.wikipedia.org/wiki/Le_Figaro)
- Le Figaro. (2018, juillet 27). L'affaire des «foulards de Creil» : la République laïque face au voile islamique. Consulté le 8 avril 2021, de <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/2018/07/27/01016-20180727ARTFIG00053-l-affaire-des-foulards-de-creil-la-republique-laique-face-au-voile-islamique.php>
- Le Monde. (1989, novembre 25). L'école... après le voile Dans l'attente de l'avis du Conseil d'Etat sur le foulard islamique le débat a changé de dimension. Consulté le 8 avril 2021, de [https://www.lemonde.fr/archives/article/1989/11/25/l-ecole-apres-le-voile-dans-l-attente-de-l-avis-du-conseil-d-etat-sur-le-foulard-islamique-le-debat-a-change-de-dimension\\_4131106\\_1819218.html](https://www.lemonde.fr/archives/article/1989/11/25/l-ecole-apres-le-voile-dans-l-attente-de-l-avis-du-conseil-d-etat-sur-le-foulard-islamique-le-debat-a-change-de-dimension_4131106_1819218.html)
- Le Monde. (2021, février 4). Loi « séparatisme » : à l'Assemblée, la droite impose le débat sur le voile. Consulté le 8 avril 2021, de [https://www.lemonde.fr/politique/article/2021/02/04/loi-separatisme-a-l-assemblee-la-droite-impose-le-debat-sur-le-voile\\_6068753\\_823448.html](https://www.lemonde.fr/politique/article/2021/02/04/loi-separatisme-a-l-assemblee-la-droite-impose-le-debat-sur-le-voile_6068753_823448.html)
- Le Monde. Wikipedia. Consulté le 6 avril 2021, de [https://fr.wikipedia.org/wiki/Le\\_Monde](https://fr.wikipedia.org/wiki/Le_Monde)
- Le Normand, X. (2020, octobre 14). « Séparatisme », le malaise des Français musulmans. La Croix. Consulté le 27 avril 2021, de <https://advance-lexis-com.proxy.library.uu.nl/document/?pdmfid=1516831&crid=4e4be749-4a24-4368-a12c-70955888935a&pddocfullpath=%2Fshared%2Fdocument%2Fnews%2Furn%3AcontentItem%3A612F-MW91-JCST-T012-00000-00&pdcontentcomponentid=275551&pdteaserkey=sr9&pditab=allpods&ecomp=bbq2k&earg=sr9&rid=fd3cf88b-75b4-4d83-8787-64c1c91e84df>
- Leclerc, J. M. & Beyer, C. (2020, octobre 19). Après le drame de Conflans, la police veut sécuriser les établissements scolaires. Le Figaro. Consulté le 25 mai 2021, de <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/la-note-de-darmanin-aux-prefets-pour-securer-les-etablissements-scolaires-20201019>

- Lindell, H. (2020, octobre 22). Comment protéger les professeurs ? La Vie. Consulté le 3 mai 2021, de <https://advance-lexis-com.proxy.library.uu.nl/document/?pdmfid=1516831&crd=1c6a3e58-cb70-4713-bd91-1e8e637b2675&pddocfullpath=%2Fshared%2Fdocument%2Fnews%2Furn%3AcontentItem%3A615N-YR51-JDKM-N09C-00000-00&pdcontentcomponentid=441963&pdteaserkey=sr0&pditab=allpods&ecompe=bbvnk&earg=sr0&prid=cb44d5db-03eb-4dce-9ed0-e2b0f06cea87>
- LOI n° 2004–228 du 15 mars 2004 encadrant en application du principe de laïcité, le port de signes ou de tenues manifestant une appartenance religieuse dans les écoles, collèges et lycées publics (1). (2004, mars 15). République française. Consulté le 8 avril 2021, de <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000417977/>
- Loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Eglises et de l’Etat. (1905, décembre 9). République française. Consulté le 8 avril 2021, de <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000508749/>
- Lutaud, B. (2020, octobre 19). Dissolutions du CCIF et de Baraka City : que sait-on de ces associations visées par Darmanin ? Le Figaro. Consulté le 4 mai 2021, de <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/dissolutions-du-ccif-et-de-baraka-city-que-sait-on-de-ces-associations-visees-par-darmanin-20201019>
- Lutte contre les séparatismes : le verbatim intégral du discours d’Emmanuel Macron. (2020, octobre 2). Le Figaro. Consulté le 6 avril 2021, de <https://www.lefigaro.fr/politique/lutte-contre-les-separatismes-le-verbatim-integral-du-discours-d-emmanuel-macron-20201002>
- Mouillaud, M. (1968). Le système des journaux (Théorie et méthodes pour l’analyse de presse). *Langages*, 11, 66–68. Consulté le 5 juin 2021, de [https://www.persee.fr/docAsPDF/lgge\\_0458-726x\\_1968\\_num\\_3\\_11\\_2901.pdf](https://www.persee.fr/docAsPDF/lgge_0458-726x_1968_num_3_11_2901.pdf)
- Négroni, A. (2020a, octobre 20). À la mosquée de Pantin, les fidèles contestent l’arrêté de fermeture placardé sur les grilles. Le Figaro. Consulté le 25 mai 2021, de <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/a-la-mosquee-de-pantin-les-fideles-contestent-l-arrete-de-fermeture-placarde-sur-les-grilles-20201020>
- Négroni, A. (2020a, octobre 21). Assassinat de Samuel Paty : la fermeture de la mosquée de Pantin désormais entre les mains des juges. Le Figaro. Consulté le 25 mai 2021, de <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/assassinat-de-samuel-paty-le-recteur-de-la-mosquee-de-pantin-depose-un-recours-contre-sa-fermeture-20201021>